

ISSN 2818-9884



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mercredi 27 avril 2022 — Vol. 46 N° 29

Étude des crédits du ministère du Conseil
exécutif (3) : volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2022

Commission des relations avec les citoyens

Le mercredi 27 avril 2022 — Vol. 46 N° 29

Table des matières

Jeunesse	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	16
Documents déposés	16

Intervenants

Mme Sylvie D'Amours, présidente

M. François Legault

M. Enrico Ciccone

Mme Manon Massé

Mme Méganne Perry Mélançon

M. Samuel Poulin

M. David Birnbaum

Le mercredi 27 avril 2022 — Vol. 46 N° 29

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3) : volet Jeunesse*(Quinze heures)*

La Présidente (Mme D'Amours) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2022-2023. Une enveloppe de 1 h 30 min a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Dansereau (Verchères) est remplacée par M. Skeete (Sainte-Rose); Mme Picard (Soulanges) est remplacée par Mme Grondin (Argenteuil); Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis) est remplacée par M. Ciccone (Marquette); Mme Labrie (Sherbrooke) est remplacée par Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques); et M. Bérubé (Matane-Matapédia) est remplacé par Mme Perry Mélançon.

Jeunesse

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Pour l'étude de ce volet, nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 12 à 16 minutes pour permettre à chaque groupe d'écouler graduellement son temps de parole. Le temps d'échange inclut les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, à 16 h 30.

Discussion générale

Donc, je suis prête à entendre le premier intervenant, M. le député de Marquette, pour 16 min 12 s.

M. Ciccone : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci beaucoup. Bonjour à vous, M. le premier ministre. Bonjour à toute votre équipe, aux collègues députés qui sont ici aujourd'hui, Mme la députée de Gaspé et de...

Une voix : ...

M. Ciccone : ...Sainte-Marie—Saint-Jacques. Ça doit être les commotions, Mme la députée. M. le premier ministre, d'entrée de jeu... Allez-vous nous offrir une petite latitude, Mme la Présidente, pour qu'on puisse s'adresser cordialement?

La Présidente (Mme D'Amours) : Pas du tout. Vous devez vous adresser à la présidence, s'il vous plaît. Merci.

M. Ciccone : Pas du tout? O.K. Donc, Mme la Présidente, je dirais au premier ministre... Je n'ai pas besoin de faire une nomenclature de mon passé avec les jeunes, notamment l'importance du développement jeunesse. Je partage beaucoup celle du premier ministre également. À preuve, j'ai un jeune stagiaire qui est avec moi aujourd'hui, de 19 ans, qui est passionné par la politique, Julian, qui est là avec moi aujourd'hui, qui vient passer les deux prochaines semaines. Alors, c'est important pour moi de donner cette chance-là, et je pense que c'est important aussi pour le Québec de prendre soin de notre relève.

Ceci dit, monsieur... Mme la Présidente, je commencerai un peu rude ce matin, gracieuseté de Force Jeunesse, je n'ai pas le choix, article de *La Presse* ce matin : *Les jeunes travailleurs craignent d'être trahis par le premier ministre*, et on en parle, bien entendu, ici de la clause de disparité de traitement. En avril 2018, lors d'un événement, le premier ministre — organisé par le Forum Jeunesse — avait mentionné qu'un gouvernement de la CAQ travaillerait à modifier la Loi sur les normes du travail pour que l'ensemble des clauses de disparité de traitement basées sur la date d'embauche soient interdites dans les régimes de retraite offerts par les employeurs. On parle ici de 80 régimes de retraite qui sont visés. On parle à peu près de 15 000 jeunes. Ça, c'est en date de 2019. J'imagine que les nouveaux chiffres ont augmenté un petit peu.

Le 5 décembre dernier... le 5 décembre 2018, pardon, l'Assemblée nationale a adopté une motion unanime pour abolir définitivement les clauses de disparité de traitement qui persistent dans les conventions collectives québécoises. Aujourd'hui, c'est encore près de 15 000 jeunes, comme j'ai mentionné un peu plus tôt, qui sont encore victimes de discrimination, oui, le mot est fort, mais c'est le mot qu'on doit utiliser, en étant aux prises avec des moins bonnes conditions de travail sur la seule base de leur date d'embauche. Alors, ma première question : Est-ce que le premier ministre a toujours l'intention de respecter sa promesse d'abolir une fois pour toutes les clauses de disparité de traitement dans les régimes de retraite?

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, à mon tour, je veux vous saluer, Mme la Présidente. Je veux saluer le député de Marquette, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la députée de Gaspé — on s'est vus la semaine dernière à Gaspé, c'est le fun de se voir à Québec — les gens de mon équipe, autant dans le cabinet que dans les sous-ministres, donc, très content... incluant le «big boss» des sous-ministres, qui est juste à ma droite, c'est M. Ouellet.

Bien, écoutez, d'abord, Force Jeunesse... J'ai comme un lobby permanent autour de moi de Force Jeunesse. D'abord, mon directeur de cabinet est un ancien président de Force Jeunesse. Comme vous le savez, notre ministre de l'Éducation est un ancien président de Force Jeunesse, et, bon, François Rebello, que je connais bien aussi, est un ancien, le premier président de Force Jeunesse.

Donc, effectivement, c'est une demande qui est faite depuis longtemps par Force Jeunesse. Le gouvernement libéral, le 12 juin 2018, a adopté la Loi sur les normes de travail, la loi n° 21, pas la même qu'on connaît, pour d'autres raisons, qui interdit les disparités de traitement dans les régimes de retraite, les régimes d'avantages sociaux, sauf sur celles qui étaient en vigueur au moment de l'adoption du projet de loi, puis c'est ce que demandent les gens de Force Jeunesse, c'est-à-dire que ça soit rétroactif. Le ministre du Travail travaille sur ce dossier-là. Ce n'est pas un dossier simple. Les syndicats sont plutôt pour. Le patronat est plutôt contre. Le ministre a mis en place le Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre. Il a donné un mandat et il travaille actuellement. Il y a des discussions qui sont en cours.

Puis, pour répondre à la question directement, du député de Marquette, c'est toujours notre intention d'abolir ces clauses de disparité, mais ce n'est pas simple. Évidemment, les deux années de pandémie ont fait qu'il y a eu d'autres priorités à s'occuper, oui, oui, parce que, dans l'économie, il y avait des entreprises qui étaient sur le bord de fermer. Puis je pense que ce n'est pas juste en santé qu'il y a eu des défis, il y en a eu aussi en économie. Donc, ça explique peut-être pourquoi le dossier est retardé un peu, mais, je veux dire, là, il nous reste cinq mois à notre mandat, puis c'est toujours mon intention, puis j'espère au cours des prochains jours, des prochaines semaines, là, d'avoir des recommandations du comité puis qu'on puisse abolir ces clauses-là.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Vous savez, Mme la Présidente, je comprends que la pandémie a le dos large, là, puis je comprends qu'on a été frappés durement. Cependant, je ne sais pas si le premier ministre va être d'accord avec moi, là, mais ça n'a jamais été aussi facile, se réunir. On pouvait le faire en bas de pyjama, Mme la Présidente, avec un beau chandail devant un écran puis on était capables de faire avancer les dossiers. On a été capables de faire avancer les dossiers. Alors, là-dessus, je n'embarque pas nécessairement sur ce que le premier ministre a dit.

Cependant, je suis content qu'il ait mentionné que son chef de cabinet, M. Koskinen, était avec Force Jeunesse, et le ministre de l'Éducation aussi, qu'ils ont milité en faveur, en faveur de ça, là, en faveur de ça. Et même le premier ministre était... quand il était dans l'opposition, il avait même proposé, justement, un projet de loi, puis il en a parlé.

Alors, il l'a mentionné aussi, un comité-conseil... consultatif du travail et de la main-d'oeuvre qui était pour produire un avis sur le mécanisme d'équivalence. Le dépôt de cet avis qui était initialement dû pour le 31 mars 2020 a été repoussé deux ans plus tard. Là, où est-ce qu'on est rendus avec cet avis-là? Est-ce qu'on avance? Est-ce qu'il y a quelque chose de préparé? Est-ce qu'il va sortir? Est-ce que... Si vous l'avez, est-ce que vous pouvez le déposer?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. D'abord, c'est important, là, ça s'est fait en plusieurs étapes. Le député de Marquette a raison, à un moment donné, quand j'étais au Parti québécois, Diane Lemieux, qui était, à l'époque, ministre du Travail, avait fait un pas dans la bonne direction. Le gouvernement libéral, en 2018, a fait un autre pas dans la bonne direction. Ce qui est difficile, c'est la partie rétroactive, de dire... Une convention collective qui est signée aujourd'hui, d'aller jouer dedans de façon rétroactive, ce n'est pas simple. Mais, comme je le disais, il y a un comité qui se penche là-dessus avec des représentants du patronat puis des syndicats, puis j'espère avoir un résultat, une proposition bientôt. Je n'en ai pas actuellement, mais le ministre du Travail leur parle, puis on espère avoir une proposition écrite, un rapport bientôt.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Marquette.

• (15 h 10) •

M. Ciccone : Merci. Alors, j'entends que le premier ministre veut régler ce dossier-là avant la fin de ce présent mandat. Également, le ministre du Travail affirmait, et je cite : «Pour chacun des volets qui composent mon ministère, plusieurs dossiers retiennent particulièrement l'attention. Je compte mener, à terme, au cours de ce premier mandat», puis il parle justement de cette clause de disparité de traitement.

Alors, ce qu'on entend, j'ose espérer que ça va se réaliser. Honnêtement, j'ose espérer que ça va se réaliser, parce que les jeunes se mobilisent puis les jeunes cognent à nos portes, veulent notre aide. Parce que plusieurs, plusieurs vont penser que c'est moi qui pose les questions, là, oui, je suis l'intermédiaire, mais, les rencontres qu'on a avec nos jeunes, on transmet l'information, on pose des questions. Et je vous dirai, Mme la ministre, par votre entremise, au premier ministre, que Force Jeunesse nous écoute. Aujourd'hui, il y a des jeunes, dans les tribunes, qui sont là également. C'est important de leur enlever leur anxiété pour qu'ils puissent avoir un avancement, comme nos prédécesseurs l'ont eu, avec de bonnes conditions de travail.

Sur ce, je vais passer à un autre dossier, qui est le projet de loi n° 4, le projet de loi n° 4 qui a été... eu sa présentation le 26 octobre dernier... le 26 octobre 2021, consultations particulières les 18 et 19 janvier 2022, dépôt du rapport de commission le 1er février 2022, adoption du principe le 2 février 2022, et j'ai même pris la parole sur cette

adoption de principe, en matière de présentation de la jeunesse sur le conseil d'administration. Nous sommes heureux que le gouvernement s'inspire du PLQ et des travaux réalisés par l'ancien député libéral de Sainte-Rose, Jean Habel, qui a présenté le projet de loi n° 693 en 2016. C'est important qu'une place soit faite aux jeunes sur les conseils d'administration des sociétés d'État. Quand on a vu, justement, le dépôt du projet de loi n° 4, on était heureux de voir qu'on était pour donner encore plus de place chez nos jeunes.

Alors, est-ce que le premier ministre compte assujettir l'ensemble des sociétés d'État au p.l. n° 4 afin qu'au moins un jeune de 35 ans et moins soit nommé sur ces conseils d'administration et que le projet de loi n° 4 puisse être adopté, encore une fois je sais que j'ai beaucoup de demandes, là, mais qu'il puisse être adopté d'ici à la fin de cette présente législature...

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Merci, Mme la Présidente. Bon, écoutez, d'abord, il y avait deux objectifs. Le premier objectif... Il y avait 23 sociétés d'État qui étaient sujettes à cette loi, et je vous donne un chiffre que j'ai ici, en 2016, il y en avait quatre, représentants. Aujourd'hui, on est rendus à 28, ce qui fait que, sur 23 sociétés d'État, il y en a 22 qui ont au moins un représentant jeune. Donc, ça a progressé dans les dernières années.

Maintenant, on a déposé, le 26 octobre 2021, la loi n° 1 pour que toutes les sociétés d'État aient au moins un représentant jeune. Le projet de loi a été déposé. On espère l'adopter d'ici la fin de la session. Comme le sait le député de Marquette, il y a des discussions entre les leaders des différents partis, parce qu'actuellement il y a beaucoup de projets de loi pour les six semaines qui restent à la session. Donc, moi, j'espère que le projet de loi n° 4 va être adopté.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Et M. le premier ministre n'est pas sans savoir que, quand il y a des projets de loi qui font l'unanimité... ce n'est pas moi qui décide, je ne suis pas leader, je ne suis pas premier ministre, mais il me semble qu'on pourrait les étudier rapidement, parce que ça pourrait aller rondement, là, à l'étude détaillée. Surtout ce projet de loi là, je ne pense pas que ça prendrait énormément de temps faire le tour.

L'année passée, monsieur... Mme la Présidente, mon collègue de Viau vous a posé cette question-là : «Combien de jeunes, depuis les crédits de l'an passé, se sont ajoutés à un conseil d'administration des sociétés d'État et combien en totalité?» Votre réponse, l'année passée, M. le... Mme la Présidente : «Posez-moi la question l'année prochaine, et on sera encore meilleurs», en parlant de la place des jeunes sur les C.A. Alors, pouvez-vous me donner le nombre qui a augmenté depuis l'année passée et le nombre total?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : O.K. Donc, M. le Président... Mme la Présidente, excusez-moi, donc, au 31 mars 2019, il y en avait 21, au 31 mars 2020, il y en avait 23, et on est rendus au 28 février 2022, on n'a pas les chiffres, tout à fait, du 31 mars, mais, 28 février 2022, on est rendus à 28, donc 28 sur 23 conseils d'administration. Sur les 23 conseils d'administration, il y en a 22 où il y a au moins un jeune. Donc, ça veut dire 97 % des conseils d'administration des sociétés d'État qui sont sujettes au règlement ont un jeune.

Maintenant, j'accueille de façon très positive ce que vient de dire le député de Marquette. Donc, je prends pour acquis que le leader du Parti libéral va être prêt à adopter rapidement le projet de loi n° 4. C'est une bonne nouvelle pour moi.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : C'est une très bonne nouvelle parce que le gouvernement s'est inspiré de ce qu'on a fait avant et on l'a seulement bonifié. Alors, c'est facile, bonifier des bons projets de loi. Alors, je le félicite au nom de Jean Habel, également, l'ancien député de Sainte-Rose.

Mais il ne reste pas beaucoup de temps, j'ai une petite question. Peut-être que votre adjoint parlementaire... bien, peut-être que vous pouvez me répondre, mais je sais que ça... l'adjoint parlementaire aimerait peut-être répondre à cette question-là. Vous connaissez l'organisme Place aux jeunes. C'est un des secrétariats de la jeunesse qui reçoit le plus d'argent. Je les ai rencontrés dernièrement, vraiment, là, vraiment un organisme extraordinaire, on va le dire, extraordinaire, le travail qu'ils font, existent depuis plus de 30 ans, sont présents pour faire de la sensibilisation dans les grandes villes de Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau, puis ils ont vraiment un service personnalisé pour prendre des professionnels, des diplômés puis les envoyer en région. La problématique, la grosse problématique en ce moment, là, c'est qu'il y a de la place en région. Les jeunes diplômés professionnels spécialistes veulent aller en région. Le gros problème, vous me voyez venir comme une brique, là, puis un fanal, là, ils n'ont pas de logement puis ils n'ont pas de garderie. Comment on peut faire, justement... Puis ce n'est pas juste Place aux jeunes en région, là, il y a d'autres organismes également qui vivent exactement la même chose. Qu'est-ce qu'on peut faire pour régler de façon, aussi, parallèle avec le logement et les garderies, pour aider nos régions?

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. J'ai...

M. Legault : ...le député de Beauce, adjoint parlementaire en matière de jeunesse, compléter la réponse. Le député de Marquette a raison, l'économie des régions va très bien. Et je suis en train de faire une tournée de certaines

régions, puis effectivement il manque de logements, il manque de garderies. Ce qui est important de dire, c'est que l'argent est disponible autant pour le logement que pour les garderies, compléter le réseau des garderies. L'argent est disponible. Maintenant, il y a beaucoup de bureaucratie. Je l'admets puis j'en parle au moins une fois par semaine avec les personnes des différents ministères. Il faut accélérer les processus d'approbation puis commencer les constructions. Content qu'on ait finalement adopté le projet de loi n° 1 qui va éviter certaines étapes, là, avant de commencer à construire des garderies, mais ce qui est important de dire, c'est que, oui, l'argent est disponible.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Le premier bloc étant écoulé, nous allons passer au deuxième bloc avec le deuxième groupe de l'opposition, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, pour 12 min 9 s, s'il vous plaît.

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, tout le monde. Bonjour, M. le premier ministre.

Aujourd'hui, j'ai décidé de faire quelque chose d'un peu différent. Puisqu'on parle de la jeunesse, j'ai décidé de laisser la parole aux jeunes. Et je pense qu'on s'entend tous et toutes pour dire que c'est, entre autres, pour eux et elles qu'on est ici. Sur la centaine de questions, parce que j'ai demandé qu'ils m'inspirent sur ce que je devrais poser comme questions au premier ministre, il y en a une qui revenait constamment, c'est la question de la crise du logement. Alors, ma question, la première question que je vais adresser, Mme la Présidente, me vient d'Élizabeth, qui souhaite que je demande au premier ministre : Est-ce qu'il a consulté des annonces de logements à louer sur Marketplace récemment?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Je ne sais pas... D'abord, je salue la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Je veux lui dire qu'avant de donner le prix d'un logement je vais être prudent cette année. Donc, elle n'a pas à s'inquiéter.

Maintenant, je dirais que, quand on regarde les logements, il y a des manques de logements autant pour des logements à bas prix que des logements pour la classe moyenne, autant des trois et demie que des cinq et demie, pour des plus grandes familles. Comme je le disais tantôt, on a une situation qui est vraiment spéciale, où, à cause de la pandémie, il y a des constructions qui ont été reportées. Par contre, bonne nouvelle, les mises en chantier, au cours des 12 derniers mois, ont augmenté. On est passés de 54 000 mises en chantier à 68 000 mises en chantier. C'est quand même 14 000 maisons de plus qui sont en train d'être construites.

Maintenant, les gens ont beaucoup épargné pendant la pandémie. Il y a beaucoup d'épargne de disponible, beaucoup d'acheteurs disponibles, et, via le jeu de l'offre et la demande, ça fait augmenter de façon très importante le prix des logements. Donc, si je regarde, par exemple, à Montréal, ce qu'on me dit beaucoup, c'est que non seulement il manque de logements, mais surtout les logements sont beaucoup plus chers qu'ils l'étaient. Bon, évidemment, il doit y avoir un respect pour les logements qui sont existants depuis un certain nombre d'années avec le tribunal pour s'assurer que les augmentations restent à l'intérieur de quelques pour cent, comme le tribunal le permet, mais, Mme la Présidente, je pense, c'est important de dire qu'on essaie actuellement, entre autres avec le secteur privé, d'accélérer la construction des logements.

• (15 h 20) •

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup. Mme la députée.

Mme Massé : Catherine, de son côté, m'a écrit : «Personne ne peut se loger en bas de 900 \$, 1 000 \$ par mois pour un logement crado, brisé, malpropre, en gros pas viable.» Kev, lui, à 27 ans, il a une famille de quatre enfants puis il m'écrit : «Les loyers, c'est plus de 50 % de mon revenu familial par mois, et on parle... je n'en trouve pas en bas de 1 300 \$, 1 500 \$, 1 800 \$. Ça n'a pas de bon sens, on n'y arrive pas.» Kev a raison que ça n'a pas de bon sens, mais le pire, c'est que ça n'arrête pas d'augmenter. Alors, une question de Samuel : «Pourquoi admettre la crise du logement aussi tard?»

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, on peut avoir un long débat sur les mots. Y a-t-il une crise ou c'est un manque de logements? Je dirais que, dans certaines régions, c'est une crise parce qu'on est en bas de 1 % de logements vacants. Il y a d'autres régions, c'est 2 %, 3 %. Donc, on peut parler d'un manque de logements sans parler d'une crise. Mais ce qui est important, c'est qu'il faut augmenter l'offre de logements à peu près partout, incluant dans les régions, parce qu'il y a des gens aussi qui ont déménagé, puis il y a eu des emplois qui se sont créés. On a un taux de chômage très bas même dans les régions.

Donc, d'un côté, on essaie d'augmenter l'offre de logements. De l'autre côté, on aide financièrement les locataires, les éventuels propriétaires. Bon, il y a une augmentation des salaires, quand même, qui est importante depuis deux ans. Puis on a remis aussi de l'aide directe, je pense, entre autres, dernièrement, en janvier 2022, 200 \$ à toutes les personnes qui gagnent moins de 50 000 \$, 400 \$ à toutes les personnes qui ont plus que 70 ans. Dans le mois d'avril, on vient d'ajouter un autre 500 \$ pour tous ceux qui gagnent moins de 100 000 \$. Donc, on aide, d'un côté, à mettre de l'argent dans le portefeuille, puis, de l'autre côté, puis c'est là que c'est le plus important, il faut augmenter l'offre, qu'il y ait plus de construction de logements.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Parlons-en, des revenus, Mme la Présidente. Il y a quelques semaines, le gouvernement a voté contre une de nos motions portant sur le salaire minimum. Selon le député de Saint-Jérôme, le salaire minimum, c'est pour des étudiants qui vivent chez leurs parents, c'est juste un salaire complémentaire. Ça a choqué beaucoup de jeunes. Alex m'a écrit que c'était insultant pour lui parce que, ceux qui ne sont pas aux études puis qui sont au salaire minimum, bien, ça dévalorise leur travail, c'est comme si leur travail valait moins. Donc, je pose la question au premier ministre : Est-ce qu'il est d'accord avec le ministre de... pardon, avec le député de Saint-Jérôme, selon lui, que le salaire minimum, c'est juste un salaire complémentaire?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bon, d'abord, on partage tous les deux un objectif, c'est qu'il faut augmenter le salaire moyen au Québec. Et c'est une des grandes préoccupations d'Investissement Québec, d'aider les projets où on crée des emplois bien payés, parce qu'actuellement on n'est plus comme il y a 10 ans ou il y a 20 ans, qu'il manque d'emplois. Il manque d'employés, mais il y a encore des employés qui gagnent 15 \$, 20 \$ de l'heure, et il faut augmenter ce salaire-là.

Maintenant, le salaire minimum, il n'y a pas une réponse parfaite. D'abord, le salaire moyen est très différent d'une région à l'autre. Donc, il faut être prudent d'arriver avec une mesure mur à mur pour toutes les régions du Québec. Puis, deuxièmement, dans certains cas, dans certains cas, le député de Saint-Jérôme a tout à fait raison. Si on prend les dépanneurs, il y a des étudiants qui travaillent 15 heures par semaine dans un dépanneur. Bien, si le salaire minimum augmentait trop rapidement, c'est possible que le dépanneur serait ouvert moins d'heures puis qu'il y aurait moins d'emplois de disponibles pour un étudiant pour qui ça vient compléter... Donc, il y a des gens qui travaillent au salaire minimum à temps plein, mais il y a aussi des étudiants qui travaillent au salaire minimum.

La Présidente (Mme D'Amours) : Mme la députée.

Mme Massé : Le député de Saint-Jérôme parlait d'un salaire complémentaire. 77 % des étudiants universitaires sont locataires. 75 % n'ont pas d'aide de leurs parents pour payer leur loyer. La majorité n'ont pas de prêts et bourses ni d'aide de leurs parents pour payer leurs frais de scolarité. Alors, les jeunes qui travaillent au salaire minimum, là, ils ne travaillent pas pour se payer des bebelles. Ils travaillent pour payer leur loyer, leur nourriture, leur transport. Avec des prix, actuellement, que nous sommes tous et toutes d'accord pour dire que tout est cher, 13,50 \$ ou 14,25 \$ de l'heure, là, ce n'est juste pas assez, Mme la Présidente.

Alors, il y a Alla, une des questions que j'ai reçues, qui, elle, se demandait... une question à poser au premier ministre : «Comment explique-t-il la hausse de tous les produits alimentaires, du loyer, de l'énergie, mais pas de nos salaires?» Et on parle de salaire minimum, des salaires à la base.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bon, d'abord, ce qui est important de dire, c'est qu'au cours des dernières années on a augmenté le salaire minimum de plus que l'inflation, pas mal plus que l'inflation. Donc, ça, c'est important de le dire. Deuxièmement, je rappelle ce que j'ai dit tantôt, pour faire face à une augmentation exceptionnelle du prix de l'épicerie, il y a eu de l'aide ponctuelle qui a été donnée deux fois déjà au cours de la dernière année.

Maintenant, je reviens à la question des salaires complémentaires. Effectivement, moi, j'ai été étudiant, j'ai eu des prêts et bourses. Les étudiants ont pas mal tous le droit à des prêts et bourses. Ils travaillent souvent l'été, en tout cas c'est ce que je faisais, travailler l'été, puis une job complémentaire, donc, 15 heures par semaine, durant la saison d'hiver.

Donc, je pense que ce n'est pas de dégrader ou de dévaloriser qui que ce soit de dire que les étudiants... d'ailleurs, c'est souhaitable qu'ils ne travaillent pas 40 heures par semaine, là, mais qu'ils travaillent plutôt autour de 15 heures par semaine. Donc, ça vient ajouter aux efforts qui sont faits des prêts et bourses, aux salaires qu'ils ont gagnés l'été précédent, de l'aide, dans certains cas, qu'ils ont de leurs parents.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : La majorité n'ont pas de prêts et bourses ni d'aide de leurs parents. Je vous rappelle ça, M. le premier ministre. Mais j'ai dit que c'était la parole des jeunes, alors je vais continuer. On a beaucoup parlé de l'épidémie de détresse psychologique causée... chez les jeunes, pardon. On a moins parlé du stress et de l'anxiété causés par la précarité financière. Andréa m'a dit : «Ce qui pèse le plus sur ma santé mentale, la peur de ne pas avoir l'argent de manger, de me loger, de me transporter.» Nika, elle m'écrit : «On a tous la corde au cou quand on est au salaire minimum. C'est impossible d'avoir un logement et être aux études à temps plein.» Alors, un jeune homme a une très bonne question, et je vous la pose : «Est-ce que le premier ministre reconnaît le lien entre la détresse psychologique et la précarité d'un bas salaire minimum?»

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, je reconnais, Mme la Présidente, qu'il y a un lien à faire entre le stress lié à la situation financière et les problèmes, éventuellement, de santé mentale. C'est pour ça que la CAQ... La députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques était là en 2018. La CAQ était le seul parti à proposer de remettre plus d'argent dans le

portefeuille des Québécois. Je me rappelle très bien que Québec solidaire s'opposait au fait qu'on remette de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Je sais que Québec solidaire a changé d'idée depuis ce temps-là. En plus, non seulement on a respecté toutes nos promesses de remettre plus de 2 milliards dans le portefeuille des Québécois, comme promis en 2018, mais on a aussi, cette année, comme je le disais tantôt, envoyé des chèques de 200 \$, 400 \$ et 500 \$ depuis le début de 2022.

La Présidente (Mme D'Amours) : Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, pour 45...

Mme Massé : Merci. Vous avez remis de l'argent dans les poches de gens qui en avaient déjà pas mal, en parlant notamment des taxes scolaires. Moi, je vous parle du salaire minimum. Je ne vous parle pas d'un salaire étudiant. Je vous parle des gens qui vivent au salaire minimum. Ces gens-là vivent avec le stress énorme de ne pas... d'arriver à chaque fin de la semaine et de se demander comment ils vont vivre avec leur 14,25 \$ de l'heure. Le salaire viable identifié, c'est 18 \$ de l'heure. Si on veut augmenter le salaire moyen, on peut l'augmenter par en haut, oui, mais on peut l'augmenter aussi par en bas. Et c'est ça que les jeunes sont venus nous dire, Mme la Présidente, ils sont venus nous dire : Oui, il y a la crise existentielle de l'environnement, mais il y a celle du coût de la vie.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Nous revenons à l'opposition officielle pour une durée de 16 minutes. M. le député de Marquette, s'il vous plaît.

• (15 h 30) •

M. Ciccone : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Suite aux questions de la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, ça m'a... la réponse du premier ministre m'a un peu dérangé, où on voyait sa réponse, comme... sa solution, c'était l'endettement, puis les prêts et bourses, puis... Tu sais, c'est ce que j'ai perçu entendre. Moi, ça me dérange beaucoup d'entendre... Déjà que les jeunes ont de la difficulté. Ce n'est pas tout le monde qui est... qui sont bien soutenus par leurs familles. Puis là, oui, on a une aide... on peut l'offrir, aide... ceux qui peuvent l'avoir, les prêts et bourses, mais ce n'est pas... ça devrait toujours être un dernier recours. Puis ce que j'ai entendu, c'est... il semblait dire que, bien, il y a toujours les prêts et bourses, là, ce n'est pas grave, là. Ça, ça me dérange un petit peu, Mme la Présidente.

Cependant, je vais rester encore un peu sur le... puis le premier ministre pourra peut-être ajouter à ça suite à ma prochaine question, je veux rester sur le logement. Il n'y a pas de... Il n'y a pas de programme pour le logement étudiant avec la Société d'habitation, la SHQ, là, et il n'y en a pas non plus avec le ministère de l'Éducation pour les programmes de logement étudiant. Si les résidences sont pleines, bien, les jeunes, ils doivent aller au privé, dans des résidences privées. Puis on le sait, là, puis on ne se fera pas de cachette que tu pars avec deux prises quand tu es un jeune. Tu pars avec deux prises quand tu veux aller te chercher un logement dans un édifice privé. Ce n'est pas ce qu'on souhaite. Ce n'est pas supposé arriver, mais ça arrive. C'est la réalité, on ne se mettra pas la tête dans le sable. On fait quoi? Qu'est-ce qu'on fait pour, justement, aider cette situation-là, aider ces jeunes-là?

Parce que, oui, j'entends qu'on va bâtir, les sous sont là, il faut prendre le temps, mais aussi je pourrais vous parler des infirmières, des infirmières. Pour faire face à la pénurie de main-d'oeuvre, Mme la Présidente, dans le réseau de la santé, le premier ministre, il a annoncé des généreuses primes, là, des généreuses primes pour inciter les infirmières à revenir dans le réseau de la santé. Puis, aussi, ça, c'est indirectement et directement pour aller en région également. Mais le problème, c'est que, tu sais, ils veulent fonder une famille, ils veulent... Oui, mais il n'y a pas de logement. Puis on ne peut pas dire : On va attendre un an avant que les logements montent. C'est... Présentement, là, il y a des gens qui ont besoin de soins. Il y a des étudiants qui ont besoin d'étudier. Il y a des programmes en région. On fait quoi, là? On fait quoi, là? Je sais que ce n'est pas facile de répondre, là. Je n'aimerais pas ça être à votre place, mais vous avez la responsabilité. Qu'est-ce que vous faites maintenant?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, je suis content que le député de Marquette admette qu'il n'y a pas de baguette magique pour construire, demain matin, des logements. Mais c'est important quand même de dire ce qu'on a fait. Le gouvernement libéral avait annoncé 15 000 logements. Il avait juste oublié de mettre le budget avec les 15 000 logements. Nous, on a mis l'argent. Il y en a 8 000 de construits puis 7 000 qui sont en train d'être construits. Ça, c'est AccèsLogis. Quand on regarde les mises en chantier, je le disais tantôt, on est rendus à 58 000 mises en chantier. Donc, il y a une augmentation qui est importante de ce côté-là, mais il faut continuer de le faire.

Puis, pour répondre à la question directe du député de Marquette, le logement étudiant, c'est quelque chose qui nous intéresse. On est ouverts à des projets de logement étudiant. Bon, je sais qu'il y a des étudiants qui se mettent quelques-uns et vont louer un logement régulier. J'avais ça moi-même à Sainte-Anne-de-Bellevue. Les étudiants du collège Macdonald et de John-Abbott venaient, trois, quatre étudiants, dans le logement au-dessus de la maison de ma mère, qui est toujours à Sainte-Anne-de-Bellevue d'ailleurs. Et je pense qu'il faut continuer d'aider, puis il faut continuer de créer puis de construire des logements. Évidemment, il manque de travailleurs dans la construction. C'est pour ça qu'on donne des incitatifs. Donc, on continue à faire ce qu'il est possible de faire humainement.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Puis c'est comme ça que les étudiants peuvent se payer un logement à 500 \$? Tous en gang, c'est ça? Parfait. J'ai bien compris.

Mme la Présidente, je ne peux pas passer à côté du sport, vous comprendrez ma déformation professionnelle, le sport qui touche les jeunes. On a vu une détresse énorme, énorme. Puis le positif dans tout ça, c'est qu'on peut peut-être réaliser et comprendre l'importance du sport dans notre société. On l'a vu pendant la pandémie, le sport a toujours été l'enfant pauvre de l'Assemblée nationale, puis même quand le Parti québécois était là, même quand les libéraux étaient là — je ne ferai pas de politique aujourd'hui, là — ça ne s'est pas fait à l'époque, même quand on était là, il faut le dire. Il n'y a pas assez de financement. Et le financement qui a été annoncé cette année, ce n'est pas assez encore. Il faut arrêter de voir le sport comme étant un loisir, mais bien comme étant des saines habitudes de vie, de la santé, qui va jouer directement sur la première ligne et dans nos urgences. Si on commence à penser comme ça, de coller le sport sur la santé, je pense qu'on va être capables d'arriver à quelque chose.

Maintenant, où je veux en venir avec le sport et la pandémie, on a vu que le premier ministre a pris une décision, puis il l'a dit au début, il était fier de dire qu'il a pris une décision pour garder les écoles ouvertes, parce qu'il a fait la balance des inconvénients. Je pense que lui et son groupe, la Santé publique, savaient qu'il était pour y avoir une certaine contagion dans les écoles. Puis ça ne prend pas un scientifique pour savoir ça. Cependant, il a décidé de garder les écoles ouvertes le plus longtemps possible parce qu'il fallait que les jeunes socialisent, il fallait que les jeunes continuent d'apprendre, il fallait que les jeunes continuent à se développer, également. Mais on semble avoir oublié que, dans le sport, c'est exactement la même chose aussi, peut-être à des degrés différents. Mais ma question au premier ministre : Est-ce que le premier ministre a fait aussi la balance des inconvénients au niveau des bienfaits et du négatif qu'il aurait pu y avoir? Bien, il y a eu... Parce que ça n'a pas été fait, là, bien, qu'il y a eu avec... Pourquoi qu'il n'a pas fait le même exercice avec le sport qu'il a fait avec les écoles?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, d'abord, je pense que le député de Marquette et moi, on va être tous les deux d'accord sur l'importance du sport, entre autres le hockey. Je ne me suis pas rendu du tout... Moi, j'ai arrêté midjet, là. Je n'avais pas le talent du député de Marquette. Mais c'est important, le sport, tous les sports. Et une des choses qu'on a faites depuis trois ans, c'est qu'on a ajouté cinq heures par semaine dans toutes les écoles secondaires, cinq heures par semaine, entre autres pour qu'il y ait plus d'activités sportives.

Maintenant, pendant la pandémie, surtout au début de la pandémie, il y avait beaucoup d'éclotions dans les équipes sportives. Donc, je me rappelle très bien d'avoir argumenté avec les spécialistes de la Santé publique, qui disaient : Il faut absolument arrêter le sport parce qu'il y a trop d'éclotions dans les équipes sportives. Ça m'a fait mal au coeur, mais, comme je l'ai dit depuis le début de la pandémie, j'ai toujours préféré suivre les recommandations des experts de la Santé publique. Puis, dès qu'on a été capables de recommencer le sport, bien, on a recommencé le sport.

Je suis d'accord avec le député de Marquette, là, il y a un lien à faire entre le sport et la réussite éducative, et c'est important. Je sais que la ministre, aussi, qui est responsable du Sport, via le programme qu'on a appelé PAFIRS, a augmenté les infrastructures de façon importante pour le sport, mais et le gouvernement libéral et le gouvernement de la CAQ n'avaient pas des budgets suffisants, là. Je pense qu'on a reçu cinq fois plus de demandes que le budget qu'il y avait, qu'on avait pourtant augmenté par rapport à ce que donnait, à chaque année, le gouvernement libéral.

Donc, il y a encore du rattrapage à faire. Puis, si jamais les Québécois me font confiance pour un deuxième mandat, je peux vous dire qu'on va continuer d'investir dans les infrastructures sportives. C'est important pour la santé mentale de nos jeunes, c'est important pour la réussite de nos jeunes, c'est important pour notre société.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Je suis content que le premier ministre mentionne le programme PAFIRS, ce qu'on a mis en place, nous, les libéraux, une entente bilatérale avec le fédéral. Alors, c'est le fun d'entendre ça, qu'on le poursuive encore une fois. Mais là n'était pas ma question, Mme la Présidente. Le premier ministre parle des équipes sportives. Je comprends, là, des équipes sportives, je comprends qu'il y avait un travail à faire, colossal, pour être capable de prendre chaque secteur, chaque sport, puis faire l'analyse nécessaire pour éviter de faire ce qu'on a fait pendant trois confinements sportifs.

Le premier, je peux comprendre, là. Le premier, là, j'étais dans mon bureau puis j'étais quasiment un député de la CAQ parce que je défendais le gouvernement. Je disais : Non, non, non, écoutez, il faut les écouter. C'est ça, c'est dangereux, la pandémie. La Santé publique est là pour nous sauver. Faites ce que le gouvernement vous dit. Le deuxième, troisième, là, on s'aperçoit qu'il y a un travail qui aurait dû être fait pour le deuxième puis le troisième. Parce que pourquoi avoir confiné la nage? C'est un sport individuel. Les sports dans des régions? Il y a peut-être des sports qu'il y a plus de contagion, oui, mais il y en a d'autres, sports, qu'il n'y en avait peut-être pas, de contagion. Il y a des sports individuels. Il y a eu un décret qui a été lancé où le premier ministre est arrivé à la télévision puis il a dit : Plus de compétitions. Bien, c'est parce que Ski Québec a dit : Bien, attention, là, c'est parce que nous autres, on descend tout seuls, dehors, avec un masque dans le visage, entre des piquets. On ne peut pas arrêter ça, là. Puis cinq jours plus tard, il y a eu un nouvel arrêté ministériel, puis ça a été changé. Bien, il y a eu une erreur qui a été faite là.

Moi, ce que j'aurais aimé que le gouvernement fasse, c'est cette analyse-là, après le deuxième confinement, de dire : On va analyser tous les sports. On veut toutes les données de toutes les régions pour s'assurer de voir s'il faut confiner à Montréal, Québec, Sherbrooke dans un sport ou un autre. Qu'on le fasse, mais qu'on ne le fasse pas à la grandeur, qu'on le fasse pièce par pièce. Mais je sais que ça prend plus de travail. Pourquoi ce travail-là n'a pas été fait?

• (15 h 40) •

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, je peux vous dire que les questions que pose le député de Marquette, ce sont des questions que j'ai posées, tout au long de la pandémie, à la Santé publique. Et il y avait toute la question des vestiaires, il y avait la question... Oui, quand on fait du ski, il n'y a pas de problème, mais, si on va se réchauffer puis on va manger en dedans puis qu'il y a des éclosions, bien, il faut tenir compte de ça. C'est pour ça qu'on a essayé quand même, graduellement, d'ouvrir certains sports, de réduire aussi le nombre de personnes dans certains sports. Donc, j'ai essayé de pousser le plus que je pouvais sur la Santé publique, mais en même temps, M. le Président... Mme la Présidente — je m'excuse, mauvaise habitude — ce que nous disait la Santé publique, ce n'était pas tellement le risque pour les enfants, c'était le risque de transmission aux parents puis aux grands-parents. Puis ça amenait éventuellement des hospitalisations puis des décès. Donc, il y avait comme un peu, effectivement, une solidarité à avoir envers les aînés.

Maintenant que la pandémie est un peu plus sous contrôle, même si elle n'est pas terminée, bien, vous avez vu que les sports sont recommencés puis les écoles sont ouvertes. Puis, oui, il peut y avoir des cas où des parents, des grands-parents sont infectés, mais on veut quand même... Dans la balance des inconvénients, je pense, c'est le tour d'aider les jeunes.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : C'est vrai que c'était la réalité aussi pour les écoles, qu'il pouvait y avoir une transmission vers les parents, les grands-parents, puis les gens pouvaient décéder. C'était exactement la même chose.

Moi, ma question initiale... Puis moi, je suis très réaliste, là, je veux dire, il faut protéger le plus possible. On aime nos parents puis nos grands-parents, puis on ne veut pas que rien ne leur arrive. Mais moi, encore une fois je reviens avec ma question... parce qu'on parle de problèmes de santé mentale, décrochage scolaire, on parle de problèmes alimentaires chez les jeunes filles, on parle de suicide, on parle d'une panoplie de problématiques, mais qu'on ne s'était pas aperçu de ce que le sport amenait comme bienfaits... Quand on leur a enlevé ça, on s'est aperçu qu'il y avait une problématique.

Notre plus beau sport national... bien, pas notre plus beau, notre sport national, que le premier ministre adore, le hockey, on est parti d'à peu près 105 000, 110 000 inscriptions à 80 000, 85 000. C'est malheureux, là, c'est malheureux. Comment on va faire pour amener les jeunes garçons, les jeunes filles à un niveau où on... On avait un standard, on avait la quatrième plus grande association au monde, le Québec. On pouvait se comparer à des grandes nations, c'est extraordinaire, là, le nombre de membres.

Même chose avec le sport, avec les écoles. Comment est-ce qu'on fait pour ramener les jeunes qui ont décroché de l'école, qui ne reviendront plus? Comment est-ce qu'on fait pour régler les problèmes de santé mentale chez nos jeunes? On ne peut pas attendre, là, dans deux, trois... Ça va venir... Ça va se régler tout seul? Non, ça ne se réglera pas. Qu'est-ce qu'on va faire, là, pour ramener ces jeunes-là sur le droit chemin, mentalement?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Oui, merci, Mme la Présidente. Bon, d'abord, il faut faire la différence entre des enfants, des jeunes qui sont assis dans une classe et des enfants qui jouent à un sport, incluant le hockey. Et le hockey, il ne faut pas oublier aussi, et je sais que le député de Marquette le sait plus que moi, quand j'étais dans les ligues de garage, on passe du temps aussi après la game, hein? Il y en a un qui apporte la caisse de bière, il y a les douches, mais...

M. Ciccone : ...

M. Legault : Je sais que le député de Marquette ne faisait pas ça, mais il reste que, quand même, il y a un risque de contact dans les vestiaires puis dans les games de hockey.

Maintenant, comme le sait le député de Marquette, on a reçu le rapport du comité de Marc Denis vendredi dernier. On est en train de l'analyser. Moi aussi, ça me préoccupe de voir que, d'abord, il y a moins de jeunes qui jouent au hockey. C'est ça qui amène, dans un deuxième temps, qu'il y a moins de Québécois dans la ligue nationale. Mais l'important, là, c'est qu'il y a moins de jeunes qui jouent au hockey. Puis ça, ça me fatigue, c'est notre sport national. Et, oui, ça prend des infrastructures, ça prend des coachs, ça prend, entre autres avec Jocelyn Thibault, comment, rendu à un certain niveau aussi, on accompagne les jeunes vers éventuellement l'élite.

Mais le coeur... Puis ma plus grande inquiétude, c'est le manque de participation, là. Il faut que les jeunes aient du fun à jouer au hockey. Puis, malheureusement, bien, il y a des coûts qui sont élevés. L'équipement coûte cher, les patins coûtent cher, les glaces, les réservations de glaces coûtent cher. Donc, on devrait arriver bientôt avec des recommandations à partir des recommandations du comité de Marc Denis.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. M. le député de Marquette, pour 45 secondes.

M. Ciccone : Merci. Bien, un, moi, je ne buvais pas de la bière. Je n'ai jamais joué dans une ligue de garage, M. le premier ministre, j'étais payé pour le faire.

Ceci dit, il ne me reste pas beaucoup de temps. Je sais que vous avez votre comité hockey. Puis je ne ferai pas de détour, là, ça m'a... ça m'a blessé énormément d'avoir été laissé de côté. C'est une des premières choses que j'avais demandées à la ministre déléguée à l'Éducation. Je lui avais dit : Il y a un problème au hockey, en 2018. J'ai dit : Il faut absolument faire quelque chose, il y a une réforme à faire. Il faut le faire, il faut bien le faire. J'ai fait partie de plusieurs comités, depuis les 20 dernières années, gouvernementaux, partout, au niveau de la violence. Je peux vous aider. Je peux faire quelque chose. Alors, est-ce que le premier ministre aurait l'amabilité, puis sous embargo, de me transmettre le rapport du comité?

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup. Je suis maintenant prête à entendre la prochaine intervenante, la députée de Gaspé, pour 12 min 9 s. À vous la parole.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de saluer M. le premier ministre, l'ensemble des collègues de la banquette du gouvernement et de ceux des oppositions, évidemment. Je vais aller dans le vif du sujet, parce que le premier ministre disait que c'était plaisant de se voir aussi dans nos circonscriptions, c'est vrai, j'ai eu l'occasion de parler avec lui à Gaspé, eh bien, j'aimerais ça qu'il vienne tous les mois parce qu'on a des nouvelles puis des nouveaux engagements avec ça, notamment dans le domaine de l'habitation. Ce qui a été dit était quasiment de l'ordre du coup de baguette magique, mais... ou, en tout cas, je me suis posé la question : Est-ce que c'est une promesse électorale ou est-ce que c'est un engagement du gouvernement? Des fois, à ce stade-ci du mandat, on ne le sait plus trop.

Mais c'est un passage obligé de parler de logement étudiant pour la jeunesse. Parce qu'évidemment, quand on parle de crise du logement, bien, ça concerne surtout les personnes les plus vulnérables, et nos jeunes étudiants, ils sont vulnérables au niveau financier et au niveau de tout le stress que ça occasionne d'être un jeune qui est en train de se développer, puis qui est aux études, et puis qui a des gros engagements, donc, financiers. Le logement est une des dépenses les plus grandes pour nos étudiants. Donc, moi aussi, j'ai envie de savoir c'est quoi, les options que le premier ministre mettra sur la table. Mais je veux vraiment qu'on se consacre sur le logement étudiant. Oui, ça peut être un logement modique ou abordable. Bref, je sais qu'il y a déjà des solutions de mises en... en tout cas, en oeuvre par le gouvernement. Mais est-ce qu'on est capable d'avoir le portrait des besoins pour les logements étudiants? Et qu'est-ce qui sera fait pour eux concrètement?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, c'est intéressant ce que dit, effectivement, la députée de Gaspé parce que, quand je suis allé à Gaspé, j'avais demandé aussi, puis j'ai eu une rencontre avec les préfets des différentes MRC en Gaspésie, puis je leur ai posé la question, et certains étaient au courant, avaient la réponse, puis d'autres ne l'avaient pas, la réponse, ou l'avaient juste pour certaines municipalités. Parce qu'effectivement je pense qu'on voit, puis ça, c'est relativement nouveau qu'en Gaspésie il manque de logements. Bon, est-ce que c'est des logements étudiants? Est-ce que c'est des trois et demie? Est-ce que c'est des cinq et demie? Est-ce que c'est des loyers... à quel niveau? Est-ce que c'est abordable, pas cher, des logements sociaux ou pour la classe moyenne, pour des familles? J'ai convenu avec les préfets qu'eux vont me revenir avec la liste des besoins. Parce que la ministre des Affaires municipales travaille à augmenter les logements. Bon, on fonctionne avec les offices municipaux, mais on a besoin d'avoir un inventaire plus détaillé, de la part des municipalités, des préfets des MRC, des besoins, parce que les besoins ont beaucoup évolué au cours de la dernière année.

La Présidente (Mme D'Amours) : Mme la députée.

Mme Perry Mélançon : Oui, merci, Mme la Présidente. En 2017, on était déjà à un taux d'inoccupation de 1,7 %, je crois, à Gaspé. Donc, ce n'est pas nouveau. Et il y a déjà une étude, que je vous déposerai ou que je vous ferai parvenir, pour connaître les besoins. Gaspé a déjà fait tout cet exercice-là. Mais je ne veux pas parler de Gaspé, je veux parler de toutes les régions du Québec, de toute la population étudiante qui paie... qui s'endette 3,7 fois plus, la population étudiante locataire, que ceux qui habitent chez leurs parents. Donc, c'est eux que je vise aujourd'hui dans cette question au premier ministre pour savoir qu'est-ce qui sera fait vraiment pour la classe étudiante, pour leur permettre d'avoir un logement vraiment à prix, là, modique. Donc, je repose la question au premier ministre.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

• (15 h 50) •

M. Legault : Bien, de la façon que ça fonctionne, c'est... Actuellement, puis ça a toujours été comme ça avec le gouvernement du Parti québécois et le gouvernement du Parti libéral, c'est qu'on regarde les demandes qui sont faites par les offices municipaux, par les différents organismes. Et, parmi ces demandes-là, bien, il arrive qu'il y ait, effectivement, des demandes pour des résidences étudiantes. Donc, on est ouverts. On a accepté, on va continuer d'accepter des demandes qui sont faites par des organismes pour construire des résidences étudiantes. Il y a de l'argent de disponible. Puis, même, on avait prévu un estimé de l'argent, puis est arrivé en plus l'argent du fédéral. Donc, l'argent est disponible. Maintenant, ce qui manque, c'est des projets.

Puis, deuxièmement, bien, c'est aussi le délai avant le début de la construction. La ministre des Affaires municipales a commencé à utiliser le secteur privé, c'est-à-dire d'aller voir le privé puis de dire : On va vous donner une subvention pour combler la différence entre le loyer que vous auriez chargé puis le loyer qu'on voudrait que vous chargiez. Et donc, bon, je sais qu'il y en a qui n'ont pas aimé qu'on passe par le privé, mais c'est quelque chose qu'on regarde pour faire encore plus, pour accélérer la création puis la construction de logements, parce qu'actuellement c'est très long. En tout cas, moi, je ne suis pas quelqu'un de patient, là, et le ministre des Finances non plus. Et la construction ne se fait pas assez rapidement du côté public.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée.

Mme Perry Mélançon : ...pour moi de ne pas rentrer dans ce débat-là plus, parce qu'en habitation je suis la porte-parole et je pourrais en parler longtemps, du logement social. Il y a plein de projets déjà sur la table. L'argent est là, puis on ne comprend pas pourquoi que ça ne se réalise pas. Mais ce n'est pas ça, l'enjeu que je voulais mettre vraiment de l'avant aujourd'hui. Donc, je veux rester sur la jeunesse parce que c'est super de pouvoir parler de jeunesse en étude des crédits, c'est parler de l'avenir du Québec.

Donc, je voudrais revenir, en fait, sur la réforme du mode de scrutin parce qu'on en a parlé récemment et que c'était un engagement écrit de trois partis. Il y a eu une entente. Il y a eu des promesses au niveau de la Coalition avenir Québec, et c'est une demande aussi de plusieurs groupes de jeunes. Je pense à la FECQ, je pense à l'Union étudiante du Québec, je pense même à Force Jeunesse, entre autres, donc des jeunes qui veulent avoir un système électoral qui ressemble... qui leur ressemble, qui ressemble à, finalement, la volonté des Québécois, qui va permettre aussi aux jeunes de peut-être avoir plus envie de s'impliquer, plus s'engager en politique. Parce qu'on le sait, il y a beaucoup de cynisme. Il y a des gens qui ne votent plus parce qu'ils ne voient même pas la différence que ça a malheureusement dans les résultats électoraux. Donc, je pense que le débat a déjà eu lieu. Il y a eu des ententes, des engagements. Alors, la question sera toute simple : Pourquoi le premier ministre ne veut pas aller de l'avant avec cet engagement-là?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Oui. Mme la Présidente, c'est un grand débat, le débat sur le mode de scrutin. Et avec mon directeur de cabinet on a beaucoup réfléchi et regardé ce qui se fait dans le monde en politique. Puis on voit qu'il y a une forte polarisation. Prenez, entre autres, aux États-Unis, il y a les républicains et les démocrates. Donc, il y aurait effectivement certains avantages à aller vers un vote... un mode de scrutin proportionnel pour inciter les partis politiques à travailler davantage ensemble. Donc, c'est dans ce sens-là qu'on avait pris cet engagement de déposer un projet de loi. On a déposé le projet de loi dans les délais qui avaient été promis.

Est arrivée la pandémie. Parce qu'évidemment on ne peut pas faire un changement aussi important sans aller en discuter avec la population, puis de voir... Parce que de passer à un mode de scrutin proportionnel... Puis ce qu'on proposait dans notre projet de loi, c'est d'un côté d'avoir 75 comtés au lieu de 125, qui était sous la forme actuelle. Donc, les gens votaient pour quelqu'un d'une région ou une sous-région, puis 50 candidats, candidates de liste. O.K. Juste expliquer ça à M. et Mme Tout-le-monde, là, ce n'est pas simple, puis ça mérite un débat. Il y a des gens qui disent : Ce n'est pas une bonne idée. D'autres qui disent : C'est une bonne idée. Il y a des avantages. Il y a des désavantages.

Est arrivée la pandémie. On n'a pas eu l'occasion d'avoir ce débat-là. Et ce qu'on s'est rendu compte aussi, c'est que ce n'est pas une priorité. Vous savez, quand on est en politique, on a une série de priorités, puis il y en a qui passent devant les autres. On ne peut pas tout faire. Il faut choisir. Puis on s'est rendu compte, en tout cas, moi, je me suis rendu compte qu'il n'y a pas d'appétit dans la population pour cette priorité-là. Donc, il y a d'autres dossiers. On parlait d'éducation, de logement, de santé. Il y a d'autres dossiers qui sont plus prioritaires. Puis c'est dans ce sens-là qu'on a fait le choix, de notre côté, de mettre de côté le dossier du changement de mode de scrutin. Donc, ça ne sera pas dans notre prochaine plateforme électorale.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Mme la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Moi, mon avis là-dessus, en tout respect, c'est qu'il faut... il faut voir l'avenir. On est dans un gouvernement, on est premier ministre, on a une fonction puis a un rôle à jouer pour l'avenir des Québécois. On ne peut pas juste être dans le quotidien. Je comprends que la pandémie, elle a beaucoup joué dans votre mandat, là. Je suis tout à fait consciente de ça, mais on ne peut... on ne peut pas tasser de côté des projets de long terme en disant : Bien, je suis obligé de gérer à la petite semaine parce qu'il y a trop de choses qui se passent dans le quotidien, je veux dire. Sinon, on ne peut plus se permettre de rêver, Mme la Présidente. Et ça m'amène justement... Ça met la table sur ma prochaine question : Quel est le legs que veut laisser le premier ministre aux Québécois, à la génération, présentement, là, qui aspire à un grand Québec? Et je veux savoir c'est quoi, le legs que veut laisser le premier ministre à nos jeunes?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, c'est une belle question. Et je pense qu'on devrait tous se la poser régulièrement. Pourquoi on est en politique, puis qu'est-ce qu'on veut laisser de notre passage en politique? Puis, pour moi, bien, d'abord, on parlait tantôt d'éducation, je pense que c'est la priorité des priorités pour toutes les sociétés, en particulier ici, au Québec. On sait qu'entre autres, au niveau universitaire, on a encore du rattrapage à faire. On sait qu'il nous manque d'enseignants. Il nous manque d'infirmières. Il nous manque de gens en technologies de l'information. Donc, il y a un lien à faire, même avec l'économie.

Bon. La députée de Gaspé sait qu'une des grandes frustrations que j'ai, c'est que les Québécois, malgré tous leurs talents, bien, aient une société qui est moins riche que celle de nos voisins. Ce n'est pas une fin en soi, être riche, c'est juste de se donner les moyens pour offrir de meilleurs services puis une meilleure qualité de vie aux citoyens. Donc, la première partie, éducation et économie, c'est sûrement... ça fait partie du legs que j'aimerais laisser.

L'autre partie, c'est que les Québécois soient encore plus fiers d'être Québécois. Puis, dans ce sens-là, bien, je pense que le Parti québécois et nous, on est pas mal sur la même longueur d'onde. On a adopté puis appuyé le projet de loi n° 21 pour vraiment défendre la laïcité. Je sais que Québec solidaire et le Parti libéral ont voté contre l'interdiction des signes religieux pour les personnes en autorité. Moi, je pense que la majorité des Québécois veulent qu'on défende

nos valeurs. Et je pense que, là-dessus, le Parti québécois et nous, on se rejoint. Même chose avec la langue, le français. Je pense qu'on a tous les deux la même priorité...

La Présidente (Mme D'Amours) : Je m'excuse.

M. Legault : ...de défendre le français. Le français sera toujours vulnérable en Amérique du Nord. Donc, j'espère que ça fera partie de mon legs, le projet de loi n° 96.

La Présidente (Mme D'Amours) : Mme la députée de Gaspé, pour 40 secondes.

Mme Perry Mélançon : Bien, c'est ça, je veux avoir le mot final, permettez-moi, Mme la Présidente, parce que je pense que, si on veut dire qu'on est fiers comme Québécois, il faut aller au bout de nos ambitions. Et ça passe par l'indépendance, l'émancipation, la liberté des Québécois dans un Québec souverain. Moi, ce que je constate, c'est qu'on est dans un État qui pourrait, je crois, en faire beaucoup plus sur la décentralisation vers les régions, qui pourrait être dans un système de santé public fort, qui pourrait offrir une place par enfant en garderie ou CPE, qui pourrait...

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je suis... Merci beaucoup. Donc, je suis prête à entendre le prochain intervenant, le député de Beauce-Sud, pour 14 min 30 s.

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je souhaite évidemment saluer le premier ministre, qui est avec nous aujourd'hui, sa brigade, des gens exceptionnels qui nous accompagnent. Je veux saluer, évidemment, les professionnels du Secrétariat à la jeunesse, également la nouvelle secrétaire adjointe à la jeunesse, qui est avec nous aujourd'hui pour ses premiers crédits. Moi, c'est mes quatrièmes. C'est sa première. Alors, c'est un plaisir de pouvoir partager ça ensemble. Alors, merci d'être là. Évidemment, mes collègues du gouvernement, M. le député de Marquette, je ne vous oublie pas, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et Mme la députée de Gaspé.

Aujourd'hui, c'est un moment important, parce que les crédits du Secrétariat à la jeunesse, c'est rarement une occasion qu'on a dans l'année de pouvoir parler des interventions qu'on fait en jeunesse au gouvernement. Vous savez, il y a le ministère de l'Éducation et il y a le ministère de la Santé qui sont très actifs, mais ce pour quoi le Secrétariat à la jeunesse existe, c'est pour combler, justement, les besoins qui n'entrent pas directement dans les missions du ministère de l'Éducation et du ministère de la Santé, entre autres.

C'est pour ça qu'avec le premier ministre on a présenté, le 13 juin dernier, un plan pour la jeunesse québécoise, qui est le plus grand, le plus ambitieux qui n'a jamais été créé. C'est 300 millions de dollars, Mme la Présidente, sur trois ans, pour des actions en faveur des jeunes. C'est 130 initiatives et c'est 500 000 jeunes, au Québec, qui bénéficient des sommes qui sont investies au Secrétariat à la jeunesse. C'est important. On a ajouté un volet sur la culture et un sur l'environnement, entre autres, qui s'ajoutent à ceux de la santé, de l'éducation et de la citoyenneté. Et ce qui est intéressant, et le premier ministre s'en assure à tous les jours, c'est de s'assurer que le jeune sur le terrain puisse voir la différence des sommes financières qui sont investies.

• (16 heures) •

Je donne quelques exemples, Mme la Présidente, parce que c'est important. On a créé, chez nous, le premier Programme d'aide financière pour les infrastructures jeunesse. Ça n'existait pas, ça. Moi, je me souviens, à Amos, entre autres, il y a une maison des jeunes qui a été atteinte par les flammes, et on n'avait pas de programme, au gouvernement du Québec, pour assurer sa reconstruction. Et je me souviens, on a travaillé très fort pour dire : Bien, dans le futur, ça nous prend un programme pour pouvoir aider les organismes jeunesse. Et je vais vous donner quelques exemples pour vous montrer comment c'est concret, les sommes financières dont on dispose. C'est important, quand on dit 300 millions, bien, il faut savoir que ça descend sur le terrain.

À Chandler, entre autres, Carrefour jeunesse-emploi et Option Emploi du Rocher-Percé qui nous ont demandé de l'argent pour refaire leur local, on a été au rendez-vous. À Montréal-Nord, Maison des jeunes L'Ouverture, c'était une maison des jeunes dans un sous-sol de centre d'achats, Mme la Présidente, j'ai été la visiter. Maintenant, ils sont sortis du centre d'achats et ont pignon sur rue, et ils ont une nouvelle maison des jeunes. À New Carlisle également, le Committee for Anglophone Social Action qui voulait rénover leurs locaux, on a été au rendez-vous pour eux. À Cap-aux-Meules, sur les îles... le CJE des Îles qui avait besoin de tout nouveaux locaux, ils nous ont demandé 300 000 \$, on a été au rendez-vous. À Montréal, le Sommet socioéconomique pour le développement des jeunes des communautés noires — c'était une demande du député de Viau, entre autres — 287 000 \$ qu'on a donnés pour réaménager leurs locaux, pour s'assurer que les jeunes de la communauté puissent avoir un endroit pour se rassembler. Et ça, bien, c'est du concret dans des infrastructures, dans les lieux où nos jeunes puissent avoir de l'aide.

On a également créé le Fonds mille et un projets. Il faut se souvenir de ça, 1 \$ amassé par la communauté, le Secrétariat à la jeunesse met 1 \$. Ça nous permet d'aider... et ça, c'est important, c'est plus de 180 projets qu'on a financés, depuis décembre 2019, avec ce fonds-là. J'ai la liste ici, vous comprendrez que je ne la lirai pas au complet, là, mais c'est assez important. C'est des jeunes qui se lancent en affaires, c'est des jeunes qui ont besoin d'un lieu pour pouvoir se rassembler. Bien, à ce niveau-là, on a été au rendez-vous, et ça, bien, ça porte la signature de notre gouvernement.

En matière de santé mentale, on en a parlé tout à l'heure, et le premier ministre l'a bien indiqué, on n'a pas eu de plaisir, Mme la Présidente, au cours des dernières années avec les mesures sanitaires, mais on s'est toujours assurés qu'aucun organisme jeunesse au Québec ne soit coupé dans son financement et, au contraire, puisse être bonifié. On l'a fait avec Tel-Jeunes, entre autres, que je me souviens d'être allé visiter, pour s'assurer qu'il y a encore plus de gens

sur la ligne téléphonique lorsque nos jeunes téléphonent pendant la pandémie, qu'ils puissent avoir un professionnel qui leur réponde. On a les Aires ouvertes, également, qui sont en place, avec le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, pour que nos jeunes puissent avoir des lieux, pour les 12-25 ans, pour avoir de l'aide.

L'environnement, on sait que c'est une grande priorité pour les jeunes à travers le Québec. Il n'y a jamais un gouvernement qui a autant investi non seulement en environnement, mais pour qu'on parle d'environnement dans les écoles, pour que nos écoles soient plus vertes, pour qu'ils puissent avoir des plans d'action en matière d'environnement. On le fait avec Lab22, entre autres.

Tout à l'heure, le député de Marquette a parlé de Place aux jeunes en région. C'est vrai, vous aviez raison, c'est un organisme formidable. J'ai vu Luc Dastous il y a quelques semaines, où on discutait de l'avenir, entre autres, de Place aux jeunes. C'est important parce que, voyez-vous, en 2018-2019, Place aux jeunes a accompagné 2 180 jeunes à revenir en région. Grâce à nos investissements, c'est 3 520 en 2020-2021, et ça, malgré la pandémie. Et vous le saviez, hein, il y avait 50 bureaux de Place aux jeunes à travers les régions du Québec. On est monté à plus de 80 à travers les différentes MRC au Québec. Ça, c'est des agents d'immigration, Mme la Présidente, qui travaillent à temps plein et dont leur job, leur obsession, c'est de s'assurer que le jeune, oui, puisse avoir un logement, une place en service de garde et, surtout, un emploi en région. Et on n'a pas attendu, là, les dernières semaines pour faire ça, on l'a fait dès 2019, et ça nous permet aujourd'hui d'avoir des résultats qui sont très concrets.

On n'a pas parlé des carrefours jeunesse-emploi encore, mais, s'il y a un gouvernement qui s'est occupé des carrefours jeunesse-emploi, c'est nous, Mme la Présidente. On les a ramenés à la mission. Moi, je me souviens, avec le Réseau des carrefours jeunesse-emploi, avec le collectif, c'était en juin dernier, avec notre collègue le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, où on a signé une entente historique pour s'assurer que les CJE ne soient plus payés seulement en fonction du fait que les jeunes sont prestataires d'aide sociale ou non. Tous les jeunes au Québec, maintenant, dès l'âge de 16 ans, ont accès aux services des 110 carrefours jeunesse-emploi au Québec. Il n'y a plus d'enjeux... il y en aura toujours, des enjeux de financement et des enjeux dont on a besoin, mais, pour l'instant, on est capables de pouvoir répondre à la demande.

Et les CJE, c'est un carrefour qui est important, avec tous les organismes communautaires. Ça aide les jeunes à avoir confiance en eux, lorsqu'on parle de santé mentale. Ça aide les jeunes à avoir accès à un métier auquel ils souhaitent... souvent, parfois, même, difficile... à portée de main. Et nous, au Secrétariat à la jeunesse, on finance carrefour Créneau, à l'intérieur des CJE, pour lutter contre le décrochage scolaire. Alors, c'est un autre bel exemple de sommes financières qui ont été investies.

Parler de culture, et on va en parler, dans les prochaines secondes, avec le premier ministre, en termes de langue française, mais les partenariats avec les salons du livre, parce qu'on le sait, hein, dans les deux dernières années, on n'a pas pu tenir les salons du livre comme on le souhaitait, on a pu le faire, heureusement, avec le Salon du livre de Québec au cours des dernières semaines, bien, on s'est assurés que les auteurs puissent avoir accès aux salles de classe. On s'est assurés de financer les salons du livre, également, dans le futur, pour que plus de jeunes puissent avoir accès dans les salons du livre dans les différentes régions du Québec, parce qu'on sait que lire, c'est important et que ça nous permet de grandir.

Au niveau des communautés autochtones, on n'en a pas parlé encore, Mme la Présidente, mais on a signé différentes ententes avec les communautés autochtones, par et pour les jeunes. Quand une communauté autochtone dit : Moi, j'ai besoin d'une maison de jeunes, on doit être au rendez-vous pour les aider. Lorsqu'une communauté autochtone dit : Moi, j'aimerais davantage faire un projet pour leur rappeler leur histoire et leurs racines, il faut être au rendez-vous sur le plan financier. On l'est. On a bonifié, également, ces sommes financières là.

Et je fais un petit détour pour vous parler de culture à nouveau, avec Télé-Québec, aussi, qui est un outil incroyable, qu'il faut utiliser davantage, *MAMMOUTH*, entre autres, qui est cette émission où les jeunes puissent voir de la culture jeunesse à tous les jours, et d'y avoir facilement, également, accès sur le Web. Télé-Québec, d'ailleurs, a développé une belle application, facilement accessible, où on peut voir leur programmation. Bien, c'est important, également, pour nos jeunes.

Alors, vous dire... Et on n'a pas beaucoup parlé du plan jeunesse, parce que c'est des bonnes nouvelles, c'est parce qu'on est au rendez-vous, c'est parce que nos organismes sont contents, nos groupes sont contents. On allège, nous aussi, la reddition de comptes, pour s'assurer que ce soit plus facile pour nos organismes communautaires, et surtout on est à leur écoute pour les prochaines années. C'est un plan sur trois ans, qui va se terminer en 2024. Si les Québécois nous font à nouveau confiance, on sera au rendez-vous, encore une fois, avec ces organismes jeunesse là, pour pouvoir les aider et pour pouvoir les accompagner.

Alors, j'ai une question, tout de même, pour le premier ministre. Au cours des dernières heures, on a déposé des amendements importants en ce qui a trait au français dans le milieu collégial. L'avenir du français chez les jeunes est extrêmement important. Vous en avez fait allusion il y a quelques secondes à peine. C'est important aussi pour les jeunes francophones, que les jeunes francophones prennent conscience que, cette langue-là, on ne doit pas la tenir pour acquise, qu'il y aura toujours des enjeux, qu'on devra toujours faire en sorte que nos jeunes soient encore plus fiers de parler français.

Et ça m'amène aussi à vous parler... Parce que les métiers d'avenir, c'est important, on souhaite aussi que les métiers d'avenir, au Québec, puissent davantage se parler en français. Mais qu'est-ce qu'on doit faire de plus, entre autres, en sciences, en technologie, pour bien dire à nos jeunes qu'il y a un avenir incroyable dans ces secteurs-là, ne serait-ce qu'au niveau du salaire, des conditions de travail, qui sont importantes, de la stabilité aussi, en emploi? On voit notre gouvernement faire des annonces, entre autres, avec le ministre de l'Économie, dans différents secteurs. Elle est où, la place des jeunes, dans ces grandes annonces économiques là? Puis comment on fait pour pouvoir y avoir accès? Merci.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : C'est une vaste question, mais vous voyez la fierté que je peux avoir d'avoir un adjoint parlementaire dynamique comme le député de Beauce...

M. Poulin : Sud.

M. Legault : Sud, à ne pas mélanger avec le député de Beauce-Nord. Mais vous voyez toute son énergie, puis il passe le temps que, malheureusement, j'aimerais passer, mais que je ne peux pas passer, avec tous les groupes jeunes, et je pense que c'est important.

Bon, il y a plusieurs questions. Je suis certain que, tantôt, on va parler des cégeps, de la loi n° 96. Je pense, c'est important, encore là, de dire qu'on a été à l'écoute.

Rappelons un petit peu la petite histoire. Le Parti libéral dépose un amendement au projet de loi n° 96 pour exiger que tout le monde qui va au cégep en anglais réussisse trois cours en français, pas «de» français, «en» français. Bon, le Parti libéral change d'idée, revient avec un amendement pour annuler ça. Québec solidaire et le Parti québécois s'abstiennent, donc ne votent pas. Donc, on a écouté, entre autres, la communauté anglophone, les ayants droit, et ce qu'on va maintenant demander aux jeunes qui sont au cégep, qui sont des anglophones, des ayants droit, c'est de, plutôt, choisir entre trois cours en français ou trois cours de français. Bon, là, c'est difficile de savoir où sont Québec solidaire et le Parti québécois, puisqu'ils se sont abstenus sur le vote sur cet amendement-là. Mais, nous, je pense qu'on a été à l'écoute, entre autres, des jeunes.

Le député de Beauce-Sud parle aussi de certains métiers. On le sait, il nous manque de monde en santé, il nous manque de monde en éducation, il nous manque de monde en technologies de l'information, en ingénierie. On a mis des bourses, 5 000 \$ par année, à l'université, en plus du Programme de prêts et bourses, pour convaincre plus de jeunes d'aller dans ces domaines-là. Évidemment, le défi qu'on a aussi, c'est avec les filles, les femmes. Malheureusement, elles sont meilleures à l'école, mais elles choisissent, malheureusement, moins d'aller dans le domaine des sciences pures. Donc, il va falloir comme trouver le moyen de rendre ça intéressant, parce que l'innovation, ça passe beaucoup par les sciences pures, par les technologies, par l'ingénierie.

• (16 h 10) •

Donc, on doit, comme société, encourager les jeunes, et c'est ce qu'on fait, c'est ce qu'on a discuté puis c'est ce qu'on a annoncé dans les derniers budgets, donc, de mettre vraiment des incitatifs financiers. On va s'assurer aussi que, les places qu'on a besoin d'avoir dans ces secteurs-là, on les ouvre. Ce n'est pas tellement dans notre culture, au Québec, d'inciter des jeunes d'aller dans certains secteurs, mais en même temps, on le voit, dans le domaine de la santé, il nous manque de personnel, donc il faut trouver des incitatifs pour que des jeunes choisissent d'aller en santé, choisissent, aussi, de devenir enseignants. C'est important, être enseignant.

On a bonifié les salaires aussi. Les préposés aux bénéficiaires, les enseignants, les éducatrices en garderie, on a augmenté leur salaire d'entrée de 15 %, 20 %. C'est la première fois que ça se faisait. On a, d'un côté, donné 6 %, 7 % à l'ensemble des employés, sur trois ans, mais on a ajouté un 15 %, 20 %, des secteurs qui sont représentés surtout par des femmes, les éducatrices, les enseignantes, les préposées, hein? Ceux qui ne connaissaient pas les préposées ont vu leur importance dans ce qu'on a vécu dans les deux dernières années, entre autres dans les CHSLD. Donc, je pense qu'on fait des efforts pour attirer, donc meilleurs salaires. Évidemment que plus il y aura de gens, plus les conditions de travail vont être agréables, parce que, quand il manque de personnel, bien, tout le monde doit travailler plus fort.

On a notre nouvelle députée de Marie-Victorin qui est infirmière puis qui, là, s'est fait donner un mandat, par le ministre de la Santé, d'aller sur le terrain, aller voir les infirmières, aller voir les professionnels pour voir qu'est-ce qu'on a besoin pour améliorer leurs conditions de travail. Parce que c'est important, c'est ça, notre objectif, c'est d'avoir des gens plus heureux, qui vont, éventuellement, refléter ça dans les services qui sont donnés, autant dans nos hôpitaux. Il y a tout le défi, aussi, des infirmières, qui peuvent aider, en première ligne, dans les cliniques, dans les CLSC. Il n'y a pas seulement les médecins de famille. Au moins une fois sur deux, le bobo, quand c'est un bobo qu'on appelle P4 ou P5, ça peut être réglé par une infirmière, ça peut même être réglé, souvent, par des... au téléphone.

Donc, c'est important que nos jeunes, au moins, sachent qu'il va nous manquer... qu'il nous manque déjà de personnes. C'est beau aussi de voir... Il n'y a pas si longtemps, on se disait : Il manque d'emploi pour les jeunes. Là, il manque de jeunes. Ça fait que c'est un beau problème.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le premier ministre. Maintenant, le prochain bloc, je suis prête à entendre le député de D'Arcy-McGee pour une période de 16 minutes.

M. Birnbaum : De...

La Présidente (Mme D'Amours) : 16 minutes.

M. Birnbaum : Merci, merci beaucoup, Mme la Présidente. Et merci à l'équipe du premier ministre, le premier ministre lui-même et ses collègues du côté de MCE et ainsi que de son cabinet.

Le premier ministre a jugé intéressant de faire une petite déviation de son sujet, que j'imagine qu'on risque d'aborder ensemble dans les prochaines heures. Mais je suis fier d'être ici en tant que porte-parole pour la santé mentale, et, de notre côté... je sais que vous auriez parlé un petit peu... j'ai entendu un petit peu, j'étais dans les autres crédits... il nous semble de mise de parler en détail, et avec respect, avec un petit peu moins d'enthousiasme qu'aurait abordé le député de Beauce-Sud, sur la question de la santé mentale et le fait que nos jeunes en ont... en auraient écopé

de... et écopent toujours les conséquences d'un deux ans qui n'aurait été jamais vu ici, et partout au monde, sur chacun des indicateurs.

Nos jeunes, nos propres enfants, les enfants de nos collègues sont à un âge tellement fébrile et dynamique, et, d'être en transition durant ces deux ans, je n'ai pas à dire au premier ministre comment ça a été difficile davantage. Et, sur chaque indice, on a constaté les difficultés accrues, qui ne se guérissent pas par un vaccin, que ce soient une première dose, une deuxième, une quatrième, ou quoi que ce soit. Depuis le début de la crise, la consommation du tabac, de stupéfiants, d'alcool a grimpé en flèche, et surtout chez nos 15 à 35 ans. L'incidence de la dépression a monté de 28 % dans une seule année. Les admissions de jeunes en pleine détresse aux urgences, montée en flèche de quelque 40 %. Sur chaque mesure, et nous aurions tous vécu ça, il y avait des signes d'alarme.

Parmi mes 18 questions au ministre délégué, sur la santé mentale, il y avait un refus, qui a eu écho auprès du premier ministre, de reconnaître une crise en santé mentale, qui a accompagné, qui accompagne notre pandémie. D'appeler une chose par son nom indique des actions, nous interpelle à mettre des ressources davantage devant les cibles identifiées. Je parle au patron du ministre délégué : Est-ce qu'en tant que responsable pour le dossier de la jeunesse le premier ministre peut m'indiquer une, deux, trois directives, concrètes et spécifiques, qu'il aurait... mettre devant son cabinet et devant son ministre responsable afin de palier, comme je dis, les conséquences graves, et, peut-être, qui resteraient en pérennité, de cette pandémie pour nos jeunes?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, merci, Mme la Présidente. Je pense qu'on va tous être d'accord pour dire que la pandémie a fait très mal à la santé mentale de la population, puis en particulier des jeunes. C'est vrai au Québec, c'est vrai aux États-Unis, c'est vrai en France, c'est vrai partout dans le monde. Il y a eu beaucoup de spécialistes qui ont écrit sur le sujet.

Qu'est-ce qu'on a fait, d'abord, pendant la pandémie? Première chose, puis on en discutait tantôt, on a gardé nos écoles ouvertes plus longtemps, plus de jours qu'ailleurs dans le monde. Donc, ça, c'était important. Même s'il y avait des conséquences, des risques pour les parents, les grands-parents, on a dit : Pour la santé mentale des jeunes, c'est important qu'ils se voient, qu'ils se côtoient, qu'ils continuent d'apprendre, qu'ils continuent d'aller à l'école. Donc, on a gardé nos écoles, toutes proportions gardées, plus longtemps ouvertes qu'ailleurs.

Maintenant, ce qu'on a fait aussi, c'est qu'on a ajouté des sommes. On a annoncé un plan, un budget historique de 1 150 000 000 \$, donc, pour ajouter des professionnels, faire de la prévention dans les milieux scolaires, intervenir dans les situations de crise. On a mis aussi beaucoup d'argent dans les organismes communautaires qui s'occupent de santé mentale. Malheureusement, ce n'était pas suffisant, parce qu'on n'a pas tout le personnel formé nécessaire pour combler les postes qui ont été affichés avec ce plan-là. Donc, ça va se faire graduellement. On a mis des primes, entre autres, je pense, dans les DPJ. Le ministre délégué à la Santé a mis des primes pour essayer, encore là, de créer des incitatifs, que plus de personnes reviennent dans le réseau. Mais il manque encore de personnes. Il y a, malheureusement, encore une liste d'attente.

Et ce que je souhaite... Puis on a mis des incitatifs, aussi, pour que les jeunes se forment dans le secteur de la santé mentale, mais il faut continuer d'en faire encore plus. Mais on a le même défi qu'à peu près tous les gouvernements dans le monde.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. M. le député.

• (16 h 20) •

M. Birnbaum : Merci, Mme la Présidente. Le premier ministre est un homme pragmatique, il le dit souvent lui-même, et on reconnaît ses qualités comme pragmatiste. Là, est-ce qu'il peut m'indiquer un programme qui a touché, spécifiquement, à plusieurs phénomènes? Dans un premier temps, on parle de notre corps enseignant, qui a subi, qui continue de subir une pression énorme, qui ont dû gérer ces transitions qu'ont écopées nos enfants, tellement difficiles. La transition entre le secondaire et le cégep. J'ai des gens qui attendaient la transition entre l'université et le monde du travail. Y avait-il, à un moment donné, une évaluation, dans un premier temps, des actions qui ne donnaient pas les résultats escomptés? À titre d'exemple, des psychologues délestés du privé. Il y avait 25 millions de dollars pour essayer de pallier et d'adresser ces listes d'attente. 80 % de ce 25 millions de dollars n'a pas été dépensé. Ça reste sur la table, malgré les délais, qui sont de l'ordre de deux ans.

J'invite le premier ministre de penser à un jeune de 18 ans en dépression, qui se trouve tout seul, peut-être dans une famille monoparentale, qui panique, qui n'a pas les ressources devant lui, qui va se rendre à l'école, où le prof souffre du burn-out et de la pression de gérer cette pandémie. Est-ce que le premier ministre peut m'identifier un geste ou deux d'évaluation, du questionnement de commandes qu'il aurait déposées, comme le patron de son ministre délégué, pour pallier les difficultés et les conséquences évidentes pour spécifiquement nos jeunes, qu'ils soient 15... qui sortent du cégep, qui sortent d'universités, dans ces circonstances jamais vues, pour se joindre au monde du travail?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, comme le disait le député de D'Arcy-McGee, un des défis qu'on a puis une des raisons pourquoi tout l'argent qu'on a annoncé n'a pas été dépensé, c'est un enjeu de ressources humaines. On se retrouve dans une situation où des postes sont affichés mais, malheureusement, ne sont pas toujours comblés. Mais il y a quand même des postes qui ont été comblés. Puis il y a des projets, je peux lui en nommer quelques-uns. D'abord, le PPEP, donc le programme des premiers épisodes psychotiques, pour les jeunes de 15 à 35 ans. Donc, on a rendu des places disponibles. On a aussi des investissements qui ont été faits dans la première ligne

en santé mentale, des investissements dans un programme d'Aires ouvertes, qui est dédié aux jeunes de 15 à 25 ans, des projets de prévention de dépendances en milieu scolaire. On a bonifié aussi les ressources pour les jeunes, leurs familles, dans les RSSS.

On a, je le disais tantôt, augmenté de 20 millions le soutien aux organismes communautaires, puis il y a des organismes communautaires qui ont été capables de rejoindre plus de jeunes pour les aider en santé mentale. On a fait affaire aussi, dans certains cas, avec le privé pour aller rejoindre, aussi, plus de jeunes. Donc, on a un 35 millions de ce côté-là. Et on a eu, évidemment, aussi, malheureusement, à mettre de l'argent... on a mis un 25 millions de plus en prévention du suicide. Donc, on sait que, malheureusement, il y a un taux élevé de suicide chez les jeunes.

Donc, Mme la Présidente, je pense qu'il y a beaucoup d'argent qui a été annoncé. Une partie a été dépensée. Une partie, malheureusement, les postes ne sont pas encore comblés. C'est le défi qu'on a tous, les gouvernements, actuellement, de se revirer de bord puis d'avoir... former les gens qu'on a besoin en santé mentale.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député.

M. Birnbaum : ...brève question, parce que je veux laisser le temps, pour mon collègue, de conclure. Une autre fois, le ministre... le premier ministre se donne la tâche, le devoir d'être pragmatique. Est-ce qu'on peut avoir son engagement — j'aurai une heure, 1 h 30 min avec le ministre délégué à la Santé mentale — son engagement d'assurer qu'il y a des indicateurs de gestion, une évaluation claire, et nette, et transparente sur le financement... justement, les regroupements communautaires, un secteur qui nous a sauvés, qui a sauvé les vies durant cette pandémie, le premier ministre le sait comme moi... Est-ce qu'on peut avoir son engagement d'assurer que ces populations précieuses et ciblées de façon cruelle par la pandémie, dont l'impact va perdurer... son engagement d'insister sur une évaluation systémique, formelle, et courageuse, et transparente sur les initiatives communautaires et l'appui du gouvernement dans ce secteur-là?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, écoutez, d'abord, le député de D'Arcy-McGee sait que je connais depuis longtemps le ministre délégué à la Santé, qui est responsable de la santé mentale. Il a passé toute sa vie, entre autres, à Sainte-Justine pour s'occuper de jeunes qui ont toutes sortes de problèmes de santé mentale. Et, à notre grande surprise, quand on est arrivés, on n'avait pas le nombre de personnes, le nombre de jeunes qui étaient en attente de services. Donc, on a mis ça en place.

Puis on a un suivi, parce qu'effectivement il n'y a pas juste la ministre de la Santé puis le ministre délégué, moi aussi j'aime ça, avoir des indicateurs, et donc, maintenant, on est capables de suivre le nombre de personnes qui sont en attente. Bon, ça a arrêté d'augmenter, donc c'est déjà beaucoup, parce que les besoins ont explosé pendant la pandémie, puis les listes d'attente se sont maintenues. Ça veut dire qu'on a quand même fait du bon travail. Mais il y a encore une liste d'attente et il faut éventuellement l'éliminer. Et je peux prendre l'engagement qu'effectivement, un, on va continuer de suivre les listes d'attente, les indicateurs, puis le ministre délégué à la Santé, là, sait toujours où me rejoindre, et, au besoin, il m'appelle, puis on agit rapidement pour lui donner les ressources qui sont nécessaires.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je reviens au député de Marquette.

M. Ciccone : ...qu'il me reste, madame...

La Présidente (Mme D'Amours) : Il vous reste quatre minutes.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Juste pour faire une suite, là, avec le député de D'Arcy-McGee, à la page 38, dans les questions-réponses... questions-réponses à la page 38 : «Quelles actions ont été entreprises par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie jeunesse 2016-2021, axe santé, pour contrer l'augmentation importante du niveau de stress et d'anxiété chez les jeunes dans le milieu scolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire?» La réponse, M. le premier ministre : «Sommes investies à la Fédération des cégeps pour le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux en 2021-2022 : 106 000 \$.» Pourquoi seulement les cégeps, alors que notre question portait sur le primaire, secondaire, universitaire également?

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le premier ministre, oui, donc.

M. Legault : Je peux peut-être commencer la réponse. D'abord, je mentionnais, tantôt, des sommes, là, 25 millions. Ce sont des sommes qui ont été données dans les milieux scolaires, donc ce n'est pas seulement 116 000 \$ dans les cégeps, là. Donc, il y a des programmes qui ont été ajoutés. Là, on va regarder pourquoi on a répondu, à la question, 116 000 \$, mais je peux vous assurer qu'on parle de plusieurs dizaines de millions de dollars qui ont été mis dans les milieux scolaires, pour les jeunes qui ont des problèmes de santé mentale.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Beauce-Sud.

M. Poulin : ...Mme la Présidente, puis merci au député de Marquette de pouvoir me permettre d'échanger, je l'apprécie. En fait, probablement que la question... Parce que le plan d'action jeunesse commence à partir de 16 ans,

donc on n'est pas dans les élèves du primaire. Ça fait que c'est peut-être juste pour ça qu'il y a peut-être une nuance en question. Mais, vous savez, les sommes financières investies en santé mentale, surtout dans le plan d'action en santé mentale, sont énormes et sont du jamais-vu. Mais c'est peut-être dans... le libellé de la question qui a donné cette réponse-là, là.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Moi, chez nous, j'avais 16 ans au secondaire, j'ai terminé à 16 ans. Et universitaire aussi, universitaire, on va au-delà de 16 ans.

Il me reste deux minutes, il ne me reste pas beaucoup de temps. Premièrement, je tiens à remercier l'équipe du premier ministre, vous aussi, M. le premier ministre. C'est un enjeu qui était très, très important pour moi, ça me... Notre jeunesse nous touche énormément, puis on s'est aperçu qu'avec la pandémie ça a exacerbé les inquiétudes des jeunes. Aujourd'hui, on sait que nos jeunes sont peut-être un petit peu différents, ils sont élevés différemment que nous l'étions à l'époque. Je ne suis pas de la même génération que le premier ministre, là, mais, aujourd'hui, les jeunes ont besoin d'être encadrés, puis ils ont besoin d'être surveillés aussi, puis ils ont besoin d'aide, ils ont besoin d'aide également, puis beaucoup, beaucoup, beaucoup de cela, ça part à la maison, les parents. On parle beaucoup de la jeunesse, mais, quand on parle de la jeunesse, ça part des parents également, du soutien pour les parents. Il ne faut pas non plus oublier qu'il y a des familles qui sont monoparentales. Il y a des papas, il y a des mamans qui travaillent tellement fort pour leurs enfants. Ils ont vu, pendant les deux dernières années, leurs jeunes qui ont eu des difficultés. Plusieurs vont se réaliser dans les écoles, et j'en conviens. Puis je pense que c'était important de garder les écoles ouvertes, on était d'accord avec ça. Mais, encore une fois, je reviens... je reviens à dire que c'était important également de ne pas oublier le sport aussi, puis on aurait dû faire, justement, la même analyse qu'on a faite pour les écoles avec le sport.

Et, en terminant, monsieur... Mme la Présidente, ou M. le premier ministre, je sais que c'est un fan de hockey, j'ai parlé à mon copain, mon chum, mon ancien coéquipier Kent Hughes, qui est directeur général du Canadien de Montréal, qui parle très bien français, soit dit en passant, qui attend toujours vos félicitations, alors, si vous voulez lui transmettre... félicitations publiquement, il serait très, très heureux. Merci beaucoup, monsieur...

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup...

M. Legault : ...quelques secondes pour féliciter Kent Hughes. Je suis très content de son travail jusqu'à présent.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme D'Amours) : Le temps alloué... Merci beaucoup, messieurs. Le temps alloué au volet Jeunesse des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 5, intitulé Jeunesse, est-il adopté?

Des voix : ...

Documents déposés

La Présidente (Mme D'Amours) : Avant de terminer, je dépose les réponses aux demandes des renseignements de l'opposition.

Et, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au mardi 3 mai 2022, à 10 h 15, où elle entreprendra l'étude du volet Famille des crédits budgétaires du portefeuille du même nom. Merci, tout le monde.

(Fin de la séance à 16 h 30)